

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne.. » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 6 SEPTEMBRE

EXEMPLE A SUIVRE

Les vieux Livres scolaires

Un intelligent fonctionnaire voisin, M. Trigant-Geneste, sous-préfet de Bressuire, a mis en pratique dans son arrondissement une idée qui, si elle se répandait, rendrait grand service aux familles sans rien coûter à personne.

Il faut pour un enfant qui fréquente l'école une dépense moyenne de 8 francs de livres scolaires et de 5 francs de fournitures diverses, soit 13 francs par an et par enfant. Lorsque les parents gagnent péniblement leur vie et qu'ils ont deux ou trois enfants en âge scolaire, cette dépense constitue pour eux une lourde charge.

Certaines communes distribuent aux élèves indigents des livres et fournitures scolaires. Mais ces générosités sont rares; le plus souvent les communes sont pauvres elles-mêmes, et les élèves indigents, privés des livres nécessaires, sont réduits à emprunter ceux des camarades ou à se désintéresser de la leçon.

Or, à la rentrée d'octobre 1891, M. Trigant-Geneste a fait distribuer, dans 32 écoles, 450 livres d'une valeur moyenne de 80 centimes à 1 fr. 50. Les livres ainsi distribués ne revenaient qu'à 7 centimes: c'étaient des livres raccommodés, bien complets et dans un état de solidité qui garantit un bon service.

Le sous-préfet avait tout simplement fait un appel, par l'intermédiaire des instituteurs et des institutrices, à tous les pères de famille, pour obtenir qu'on lui envoyât tous les vieux livres, même incomplets, même très mal-traités, devenus inutiles aux enfants ayant terminé leurs études.

Plus de mille volumes lui ont été adressés, dont quelques-uns, trop anciens, étaient inutilisables. Avec deux, quelquefois trois ou quatre exemplaires incomplets, on en faisait un seul, remis en bon état; le procédé de reliure, très simple, à la portée de toute personne de bonne volonté, a été démontré par des exemplaires en états successifs envoyés à Tours lors de l'exposition régionale.

Ce premier envoi a constitué le fonds de la « bibliothèque scolaire de secours de l'arrondissement de Bressuire »; il s'est résolu en 900 volumes utilisables, sur lesquels 800 ont été distribués dans les années 1891, 1892, 1893, et 100 restent en dépôt à la sous-préfecture, soit parce qu'ils ne sont pas usités dans les écoles de l'arrondissement, soit encore parce qu'ils sont trop spéciaux.

Supposons qu'un tel essai se généralise: que de livres perdus, gaspillés, pourraient servir à l'instruction d'enfants pauvres!

M. Trigant-Geneste ajoute dans son rapport:

« L'essai dont il s'agit n'a pas encore donné tout ce qu'on peut attendre d'une œuvre en plein fonctionnement et ayant fait ses preuves. Les instituteurs avaient cette défiance qu'une chose nouvelle inspire dès l'abord; les parents craignaient de ne plus revoir, au moins dans la commune, les livres qu'ils avaient donnés. Aujourd'hui, les uns et les autres sont fixés; plus de 800 demandes nous sont parvenues, et comme les écoles qui avaient envoyé des li-

vrés ont été les premières servies, l'exemple gagne les autres: pour recevoir, on envoie. Plus on ira, meilleurs seront les résultats, car l'œuvre est connue maintenant dans le milieu où elle doit fonctionner. »

M. Trigant-Geneste tient à la disposition des personnes qui voudraient suivre son exemple tous les renseignements nécessaires pour mener à bien la transformation des livres hors d'état. Il est vraiment à souhaiter que cette idée trouve des imitateurs et que tous les arrondissements aient leur « bibliothèque scolaire de secours », grâce à l'initiative, au zèle et à la propagande active du sous-préfet de Bressuire.

Donc, pères de famille, étudiants, jeunes élèves qui ne savez plus que faire de vos vieux livres d'école ou de lycée, envoyez-les à M. Trigant-Geneste auquel nous devons l'art d'accommoder les restes intellectuels non moins appréciables que « l'art d'accommoder les restes de la cuisine ».

En répondant à son appel, vous, croyants, vous arracherez une âme à l'enfer-Ignorance; vous, profanes, vous accomplirez une œuvre utile, profondément démocratique et patriotique, profondément humaine.

M. LE COMTE DE PARIS

Les dernières dépêches reçues avant-hier soir à Paris peuvent se résumer ainsi:

« Faiblesse augmente sensiblement et progressivement. »

Le bulletin rédigé à Stowe-House, à dix heures du soir, résumait ainsi la journée:

« La faiblesse a encore augmenté pendant l'après-midi. Depuis lors, l'état n'a pas changé. »

Dans ses longues conversations avec M^{me} la Comtesse de Paris, dans ses longs entretiens avec M. le duc d'Orléans, M. le Comte de Paris prévoit tout, et entre dans les explications les plus précises.

A son fils, il parle sans cesse de la France, vers laquelle revient toujours sa pensée. Ayant tout prévu et tout réglé, il est prêt à entrer dans l'éternité.

Les souffrances ont été avant-hier plus vives que la veille, et c'est pendant ces crises douloureuses que M. le Comte de Paris a murmuré à diverses reprises: « Le sacrifice est bien long! »

Lorsque les souffrances deviennent trop fortes, on use des piqûres de morphine, mais avec une grande circonspection, M. le Comte de Paris ayant défendu qu'on l'en formât: Il veut conserver toute sa connaissance jusqu'à la fin.

Le docteur Récamier ayant défendu toutes nouvelles émotions au malade, les amis de M. le Comte de Paris sont priés de ne pas faire un voyage inutile: ils ne pourraient pas être reçus.

DERNIÈRE DÉPÊCHE DE L'Agence Havas

Buckingham, 5 septembre, midi 15.

La faiblesse de M. le Comte de Paris s'accroît plus rapidement. On constate un commencement de hoquet.

Le malade, affaibli, sommeille presque constamment. Il ouvre rarement les yeux et conserve pourtant toute sa connaissance.

Il prononce encore quelques paroles assez distinctes, mais d'une voix faible. Manifeste

ment la fin approche. Toutes les dispositions sont prises en vue d'un dénouement fatal.

Buckingham, 5 sept., 2 h. 37 soir.

La faiblesse de M. le Comte de Paris augmente.

La situation est très grave.

L'auguste malade ne veut rien prendre. Il s'éteint doucement, lentement.

Dernière heure. — M. le Comte de Paris est entré en agonie.

INFORMATIONS

Un nouveau prétendant

Par un manifeste daté de Saint-Sébastien, 1^{er} septembre, et adressé au prince de Valori, son représentant en France, le prince François-Marie de Bourbon, qui prend le titre de duc d'Anjou, se déclare l'héritier légitime de la couronne de France.

Monsieur le premier président de la Cour d'Aix

Aix-en-Provence, 5 septembre. — Le premier président a refusé de laisser cantonner les soldats au Palais de Justice pendant les grandes manœuvres, en disant que l'occupation du Palais troublerait les audiences et pourrait amener un incendie ou des dégradations.

Un juge de paix noyé

Avignon, 5 septembre. — Le juge de paix de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) s'est noyé dans le canal. Son corps a été retrouvé dans la rivière, à Bollène, près Orange. La montre du noyé marchait encore. On croit à un accident.

Congrès socialiste de Tours

On écrit de Tours, 4 septembre:

« Dans les deux séances qu'ils ont tenues aujourd'hui, les congressistes ont discuté la deuxième question du programme: « La propriété et le travail dans l'agriculture, le commerce et l'industrie. »

M. Caumeau, conseiller municipal de Paris, a fait une description ampoulée de la misère des ouvriers et domestiques ruraux, disant qu'ils sont des « chairs d'esclaves », des « parias entre les parias », et que leur situation errante ne leur permet même pas d'être électeurs.

M. Rozier, délégué de Blois, déclare qu'il est indispensable d'intéresser les petits propriétaires aux revendications socialistes.

M. le député Lavy est partisan de la même tactique avec les petits propriétaires. Il espère qu'ils comprendront la nécessité des transformations de la propriété, quand on leur aura fait voir ce qui s'est passé pendant la Révolution « où des gens qui n'avaient rien devinrent possesseurs grâce à l'effort collectif ».

M. Martinet, qui partage avec le député de la Seine la dignité du leader du parti, croit indispensable d'exposer à grands traits la bonne doctrine et tonne contre l'appropriation individuelle. « La matière première, s'écrie-t-il, est indispensable au travailleur. Or, elle est entre les mains de la propriété, création de l'instinct égoïste et de l'abus de la force. Il faut que l'exploitation collective succède à la propriété. »

M. Martinet conclut en réclamant la réglementation du travail et en disant que la liberté prêchée par les adversaires du socialisme est une absurdité, qu'elle met le faible à la merci

du plus fort et que l'individu doit être protégé par la collectivité en faisant à cette collectivité des concessions sur son indépendance. »

Les incendies

Laval, 5 septembre. — Dans la soirée d'hier, un immense incendie a détruit l'usine de Rochefort, à sept kilomètres de Laval. On n'a à déplorer aucun accident de personne dans le personnel de l'usine, mais une centaine d'ouvrières ont eu beaucoup de mal à se sauver. Trois autres qui s'étaient réfugiées sur les toits n'ont été sauvées que grâce au courage d'un maçon de Laval, nommé Leray.

Un pompier a été grièvement blessé à la tête.

Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de mille francs.

Deux cents ouvriers se trouvent sans travail.

— On mande de Cannes:

« Un violent incendie s'est déclaré avant-hier, après-midi, à l'Estérel, dans la commune de Tanneron. Activé par le mistral, il s'est étendu sur six kilomètres de forêts. Les habitants de Tanneron, des Thermes et de Mandelieu se sont transportés sur les lieux, mais ils n'ont pu, malgré leurs efforts, arrêter le fléau. »

Un autre incendie s'est déclaré sur l'Estérel, dans la direction de Fréjus. »

— On télégraphie de Bône:

« On signale des incendies de forêts vers Guelma, Barral, Modovi, Panthièvre, Beni-Salah et Ain-Draham. »

» La chaleur est suffocante. »

— On télégraphie de Malaga, 4 septembre:

« Un incendie considérable s'est déclaré dans la gare appartenant au chemin de fer andalous. On craint qu'il ne gagne les annexes, les dépôts de marchandises et les hangars des machines. »

Attentat anarchiste en Angleterre

Londres, 5 septembre. — Un télégramme de Penzance annonce qu'une explosion de dynamite a eu lieu à Hayle, avant-hier matin.

Deux hommes ont été pulvérisés; on n'a pu retrouver que quelques lambeaux de chair projetés contre les murs.

Les maisons environnantes ont été gravement endommagées.

Trois ouvriers ont échappé miraculeusement à la mort.

Vol important au Post Office

Londres, 5 septembre. — Un vol important a été commis samedi à la poste centrale de Londres. Trois paniers contenant des lettres chargées et d'autres valeurs déclarées ont été enlevés sitôt après leur arrivée des offices des districts. On n'a encore aucun renseignement sur les voleurs.

Révolte des Kabyles

Tanger, 4 septembre. — Les Kabyles des environs de Demnat, au nord-est de Maroc, se sont révoltés. Ils pillent Demnat, Mellah et d'autres localités et tuent les israélites.

Les Kabyles d'Erhamna, de Zeman et de Wiltaman assiègent Maroc.

On craint que la garnison ne soit impuissante à leur résister.

Un aubergiste assassiné pour refus de crédit

Grenoble, 4 septembre. — Un crime a été commis la nuit dernière à Optewez, canton de Crenieu.

Un nommé Joseph Châtel, âgé de vingt ans, était venu s'échouer, après avoir fait de copieuses libations pendant la soirée, dans une auberge tenue par un sieur Jirvin.

Ce dernier ayant refusé de lui faire crédit, Châtel sortit un couteau de sa poche et le plongea dans la gorge de l'aubergiste. La carotide était tranchée et le malheureux succomba quelques instants après.

Le meurtrier a été arrêté. Il se repent de son crime et est très accablé.

Conseils aux bicyclistes

M. le docteur L.-Henri Petit a lu, à l'Académie de médecine, un mémoire sur trois cas de mort subite qu'il a observés chez des bicyclistes. Il conclut de ces observations que les maladies du cœur sont une contre-indication formelle à l'usage de la bicyclette; qu'on peut considérer également la vieillesse comme une contre-indication à cet exercice; que les vieillards et les cardiaques qui s'y adonnent courent les plus grands dangers et doivent s'attendre à des accidents pouvant être mortels.

CHINE ET JAPON

Une dépêche de Yokohama, datée du 3 septembre, donne comme imminente la grande bataille décisive toujours attendue depuis le 15 août.

Les Japonais continuent d'une façon très active leurs transports de troupes en Corée. Un très grand nombre de navires marchands ont été affrétés comme transports.

De leur côté, les Chinois, dit une dépêche de Shanghai en date d'hier, continuent à masser les recrues qui arrivent à Tieu-Tsin en grand nombre. Une faible partie a été envoyée en Corée par la Manchourie; le reste est dirigé sur les stations de la côte chinoise.

Les incendies en Amérique

New-York, 4 septembre. — On commence à procéder à l'enterrement des victimes de l'incendie des forêts de Hinckley, dont beaucoup sont aux deux tiers brûlées.

La reconnaissance des cadavres par les familles donne lieu à des scènes déchirantes.

On estime que trois cents millions de pieds de pin ont été détruits par l'incendie.

L'incendie est attribué à des brasiers de bois laissés de côté après la construction du chemin de fer.

New-York, 5 septembre. — Des personnes bien informées disent que les forêts ont été incendiées à dessein pour faciliter la vente des stocks de bois.

Le télégraphiste de Hinckley, qui a continué malgré les progrès de l'incendie et alors que tout le monde fuyait, à transmettre une dépê-

che demandant l'envoi d'un train de secours, a péri victime de son dévouement.

Quelques forêts de l'Etat de New-York brûlent en ce moment.

On craint que le feu ne gagne les exploitations de pétrole en Pensylvanie.

BULLETIN FINANCIER

5 septembre 1894.

Au début de la séance, le marché a une bonne tenue; les cours sont peut-être un peu moins fermes qu'hier, mais les quelques offres qui se produisent sont généralement absorbées.

Les tentatives sont beaucoup moins bonnes en clôture et l'ensemble de la cote perd une certaine partie de son avance.

Notre 3 0/0 finit à 104.17 après 104.30 et le 3 1/2 reste à 109.35.

Les fonds étrangers ont suivi les mouvements de nos rentes. L'Extérieure cote 68.70 après 69.40. L'Italien est ferme à 82.25.

L'attitude des établissements de crédit est très satisfaisante. Nous laissons le Foncier à 920 fr. et la Société Générale à 468 fr.

Nouvelle hausse du Suez à 2,926 fr. En Banque, les cours de nos valeurs internationales sont généralement fermes.

Les titres miniers restent bien tenus.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 6 Septembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	14°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	15°
Midi,	764 m/m	au-dessus	18°
Hausse,	1 m/m		
Baisse,	1 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	10°

LA VÉRITÉ

SUR LE DÉCÈS DE M. LARDÉ FILS

De l'enquête extrêmement approfondie dirigée par M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction, il résulte que le décès de M. Lardé fils doit être attribué à un suicide.

Ce jeune homme s'est jeté par la fenêtre de sa chambre, et on a trouvé sur lui une lettre, adressée à son père, dans laquelle il déclarait que, d'une santé précaire et même très compromise, sous le coup d'une maladie incurable, sous le coup d'un désastre commercial, il se décidait à une mort dont il retardait l'heure depuis deux mois.

On a retrouvé sa bague entre les mains d'une personne à laquelle il l'avait donnée comme souvenir, avec une chaîne gourmette en argent achetée de son dernier avoir.

En outre, sur sa poitrine fut recueillie une petite tresse de cheveux dont la destination

était établie par cette recommandation tracée au verso de la lettre:

« Mets avec moi ces cheveux de la seule femme que j'aie aimée. »

Le corps du malheureux était, après la chute, dans un état réellement épouvantable: la cervelle sortait du crâne; et, par suite de la fracture de la colonne vertébrale, les os des reins avaient traversé la chair.

SAUMUR

Sur la demande de M. Christian Dumas, une messe sera célébrée à Saumur, dans l'église Saint-Pierre, samedi matin, à 10 heures, pour M^r le Comte de Paris.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

Par décision ministérielle du 2 septembre 1894:

M. Gillet, capitaine sous-directeur des études et professeur adjoint d'art militaire et de topographie à l'École d'application de cavalerie, est nommé à un emploi de capitaine instructeur d'exercices militaires à la même École, par permutation pour convenances personnelles avec M. Durand de Monestrol d'Esquille.

Les « brigands » de Saumur

Le 27 août dernier, jour de la Saint-Augustin, patron des laboureurs, Henri Avril, journalier, quittait, vers 11 heures du soir, la pension de la veuve Bernard, où il avait célébré la fête, et rentrait chez lui, quand plusieurs individus, Deserre aîné, Joseph Sauton, Emile Leclainche, l'assaillirent, sans provocation, à l'aide du pied et du poing, si brutalement, que, aux premiers coups portés par Leclainche, qui commença l'attaque, il s'évanouit et perdit beaucoup de sang. Il a le nez très endommagé et se plaint en outre d'autres blessures internes plus graves. Il ne peut toutefois affirmer que les compagnons de Leclainche l'aient frappé, car, dès la première assommade, il avait perdu connaissance.

Nous espérons que, une fois pour toutes, le Tribunal correctionnel nous débarrassera de ces gracieux escarpes.

La garnison de Fontevraut

Voici la lettre adressée à M. le Maire d'Angers par M. le Ministre de la Guerre:

Paris, le 30 août 1894.

« Monsieur le Maire,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation qui allait résulter pour la ville d'Angers de l'envoi de deux compagnies du 135^e à Fontevraut pour former la garnison de cette place.

« J'ai l'honneur de vous faire remarquer que cette mesure ne créera pas une situation nouvelle pour la garnison d'Angers.

« Jusqu'en 1889, le détachement de Fonte-

vraut avait été, en effet, fourni par le 135^e. A cette époque, des dispositions spéciales prises pour la mobilisation de la 36^e brigade d'infanterie avaient amené des remaniements dans l'assiette des garnisons de la 9^e région, à la suite de laquelle la garnison de Fontevraut fut assurée par deux compagnies tirées du 125^e, stationné à Poitiers.

« Au commencement de cette année encore, j'ai dû, en présence des nécessités de la mobilisation, faire connaître à la municipalité de Poitiers que le maintien à Fontevraut de deux compagnies du 125^e était indispensable.

« Mais, actuellement, les dispositions préparées pour la mobilisation du 9^e corps m'obligent à revenir à la combinaison qui fonctionnait antérieurement à 1889, combinaison qui, pour la garnison de Fontevraut, est, du reste, la situation normale, puisqu'elle maintient les troupes qui la composent sur le territoire de la division appelée à la fournir.

« Ces modifications s'appliquent, d'ailleurs, à une portion peu importante du régiment d'infanterie d'Angers et ne préjugent en rien des dispositions arrêtées pour la transformation du régiment des pontonniers qui, comme je l'ai fait connaître à la séance du Sénat du 18 juin dernier, en réponse à une question de l'honorable M. Blavier, sénateur, doit être remplacé à Angers par un régiment de génie de valeur équivalente. »

Mariage

On célébrait mardi, à Nueil-sous-Passavant, le mariage de M. Gaudicheau, instituteur à Doué, ancien instituteur adjoint à Montreuil-Bellay, avec M^{lle} Lemoine, fille de M. Lemoine, le nouveau conseiller municipal de Nueil.

Après les mariages civil et religieux, le cortège, composé d'une longue file de voitures, s'est mis en marche vers le village de Beauvais, situé à quatre kilomètres du bourg. Une voiture de musiciens, presque tous instituteurs en vacance, ouvrait la marche.

Un banquet de 350 couverts a réuni les parents et amis des mariés. Dans l'assistance, M. de Grandmaison, député, MM. Etourneau, Bethys, instituteurs à Doué et Nueil, plusieurs conseillers municipaux de Nueil, Saint-Macaire, Cléré, Passavant, etc., etc.

ALLONNES

Une femme tuée par une vache

Avant-hier mardi, vers 8 heures 1/2, le petit domestique de M. Hervé, cultivateur au Cléré, commune d'Allonnes, rentrait inopinément avec ses vaches chez son maître qui lui demanda pourquoi il revenait si tôt. L'enfant se mit à pleurer et répondit qu'une de ses bêtes venait de tuer la mère Joveau, de la Gravelle. Cette vache s'étant approchée de celle que paissait la vieille femme, cette dernière essaya de l'écarteler. L'animal fonça sur la mère Joveau,

UNE PUPILLE GÊNANTE

Par ROGER DOMBRE

Seconde partie

VI

Après l'algarade très vive qu'il avait fait subir à sa nièce, Simiès, rouge encore de sa colère, se rendit au cercle où il joua, perdit et gagna, ce qui le mit en meilleure humeur. Il écouta la conversation que tenaient quelques habitués assez près de lui; on parlait de l'Australien Mahoni et ce que l'on en disait n'était pas à son avantage.

Simiès dina au cercle et ne rentra que le soir, un peu peaud des propos qu'il venait de recueillir sur celui qu'il désirait tant pour veuve.

— La petite aurait-elle eu plus de flair que moi? se dit-il, ou bien me suis-je laissé bernier comme un imbécile? Bah!... nous lui trouverons un autre mari, et elle fera la paix avec son vieux grognon d'oncle. Je parie qu'elle n'a pas pris mes menaces au sérieux et qu'elle dort maintenant sur ses deux oreilles dans son

nid capitonné.

Il essayait de se le persuader, le pauvre Simiès, mais avant d'entrer chez lui il alla frapper à la porte de Gilberte.

— Elle dort, se dit-il, n'entendant point de réponse, demain elle aura tout oublié.

Mais en dépit de lui-même il était inquiet et, tandis que Lazare le déshabillait en silence, il n'osa l'interroger, appréhendant ce qu'on pourrait lui apprendre.

Le lendemain, il sonna son valet de chambre le plus tard possible; néanmoins il s'éveilla de bonne humeur; quand on est M. Simiès et qu'on a gagné la veille au poker une somme assez ronde, cela fait oublier bien des soucis.

Cependant, il observa sur la figure de Lazare une gravité inusitée et, dès qu'il fut habillé, il courut à la salle à manger dans l'espoir d'y trouver une Gilberte un peu pâle, un peu boudeuse, mais enfin Gilberte.

Il n'en fut rien, et sur la grande table ovale une seule tasse attendait devant le chocolat fumant.

Alors le vieillard, devenu tout tremblant, s'en alla à l'appartement de sa nièce; il le trouva vide; le lit n'avait pas été défait et le foyer restait froid.

Il frissonna en refermant la porte; cette chambre lui fit l'effet d'un tombeau.

— Bon! se dit-il, essayant de se tromper lui-même, elle veut me faire peur, la rusée, en se montrant dramatique comme une jeune première des Français, mais je parie qu'en ce moment elle déjeune de fort bon appétit chez les Arcenay ou les Millagri, ses amis, qui rient avec elle du tour qu'elle me joue. Mais moi aussi je vais lui en jouer un et je tirerai aussi.

Il eut un petit rire aigu, en effet, et déplaça sa serviette pour prendre son chocolat, mais ce matin-là, par hasard, il n'avait pas faim et cette place vide en face de lui l'exaspérait.

Depuis un mois environ, la dernière institutrice de Gilberte avait été remerciée; Simiès n'avait pas le don de retenir chez lui les demoiselles de compagnie et les gouvernantes; et, comptant bientôt marier sa nièce, il n'avait pas voulu introduire de nouveau une étrangère dans sa maison pour si peu de temps.

Aussi n'y avait-il pour le renseigner que Madame Dutel, la femme de charge, qui accourut toute mielleuse et hypocritement désolée à l'appel de son maître.

Simiès, d'un air qu'il tentait vainement de rendre négligent, s'enquit de l'heure où Made-

moiselle Mauduit avait quitté sa demeure.

— Je ne sais pas au juste, Monsieur, mais il faisait nuit et Mademoiselle a fait charger sa malle sur un coupé pour se faire conduire à la gare.

— Sa malle? A la gare? Quelle gare?

— Je ne sais pas, Monsieur, c'est la concierge qui a assisté au départ, et monsieur sait que la brave femme n'a pas la mémoire longue.

— C'est bien, allez-vous-en.

Madame Dutel s'éloigna en feignant d'essuyer une larme, mais une fois la porte refermée elle murmura:

— Tu ne la retrouveras pas de si tôt, vieux fou, et moi je m'en réjouis, car je vais être maîtresse au logis à présent.

Sans faire atteler sa voiture, Simiès s'habilla et arrêtant au passage un fiacre de louage il se fit conduire successivement à la gare Saint-Lazare, à la gare du Nord, de l'Est, de Lyon où enfin on le renseigna: en effet, la veille au soir, une jeune et jolie demoiselle avait pris un billet pour Marseille et était partie toute seule par l'express du soir.

— A Marseille? se disait Simiès en remon-

l'abattit, la souleva de terre sur ses cornes et la laissa retomber à terre. La pauvre vieille n'avait, en rendant l'âme, poussé qu'un petit cri.

Avisée par M. Hervé et par M^{me} Chauveau, fille de la dame Joveau, et accompagnée de M. le docteur Chapin, la gendarmerie d'Allonnes se rendit au lieu de l'accident pour dresser les constatations d'usage et entendre des témoignages qui confirmèrent le récit de l'enfant.

M. le docteur Chapin a délivré un certificat établissant le décès à la suite de congestion cérébrale occasionnée par un coup de corne dans la joue gauche.

Le château de la Turmelière

A propos de l'érection de la statue de Joachim du Bellay à Ancenis, M. Robert de Bonnières communique au *Figaro* la note suivante :

« Le château de la Turmelière, où naquit le poète, à Liré, était, avant la Révolution, la propriété de la famille de La Bourdonnaye (marquis de Liré), représentée actuellement par M. le vicomte de La Bourdonnaye, député de Maine-et-Loire. »

Facultés catholiques de l'Ouest

La Faculté des Sciences d'Angers ouvre des cours préparatoires au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, institué dans les Facultés des Sciences par le décret du 31 juillet 1893. A ces cours seront ajoutés des travaux pratiques et des conférences répondant aux exigences du programme.

Seront admis à suivre ces cours et ces conférences, les élèves pourvus soit du diplôme de bachelier, soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit du certificat d'études primaires supérieures.

Le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles sera exigible, à partir de novembre prochain, pour prendre des inscriptions dans une Faculté ou École de médecine (1).

A cette occasion, nous sommes heureux d'annoncer les beaux succès remportés dernièrement par les étudiants des Facultés d'Angers.

Trois étudiants de la Faculté des Sciences ont, au mois de juillet, conquis en Sorbonne, et d'une façon très honorable, le diplôme de licencié :

Pour la licence ès-sciences naturelles, M. Ferronnière, reçu premier avec la mention *bien*.

Pour la licence ès-sciences mathématiques, M. Méjasson, reçu, lui aussi, premier.

Pour la licence ès-sciences physiques, M. Rullier, classé quatrième, déjà licencié ès-sciences mathématiques.

(1) Pour tous les renseignements, s'adresser à M. l'abbé Delahaye, secrétaire général des Facultés, 2, rue Volney, Angers.

bas? C'est une erreur de cet animal d'employé.

Mais tout à coup il se frappa le front :

— Tonnerre! s'écria-t-il, et les Daltier que j'oubliais!... Parbleu! c'est chez eux qu'elle est!

Son mauvais sourire railleur reparut sur ses lèvres flétries :

— Ah! pour le coup, c'est là qu'elle va s'amuser! autant entrer au couvent. Je parie ma tête qu'elle me revient avant trois jours.

Heureusement qu'il ne pariait qu'avec lui-même, le pauvre Simiès, car il risquait fort de perdre.

En chemin, ses réflexions s'assombrirent encore cependant : les jolies amazones qu'il rencontrait, allant au bois ou en revenant, lui rappelaient la fugitive.

— L'ingrate! murmurait-il, oubliant que c'était lui qui l'avait chassée de sa maison, l'ingrate!

Lazare qui, à midi, lui servit son déjeuner, reçut plus d'une rebuffade. Simiès trouvait mauvais et interminable ce repas que n'assaisonnaient pas les joyeuses saillies de Gilberte; elle était si amusante cette petite, elle ne restait jamais à court pour répondre, elle savait si bien contrefaire les gens ridicules ou pousseurs!

(A suivre.)

La Faculté des Lettres présentait, à cette session, treize candidats. Neuf ont été déclarés admissibles et huit définitivement admis. Tous ces candidats se présentaient pour la première fois. Ce sont :

A Bordeaux, MM. Bouhée et de Boynes ;

A Poitiers, MM. Lebreton, reçu premier avec la mention *bien*, et Neyron, reçu deuxième avec la mention *assez bien*.

En Sorbonne, MM. de Becdelièvre, Gaboreau, Herpin, Lemoine. La Sorbonne, en avril dernier, avait admis les trois candidats présentés par la Faculté des Lettres d'Angers; cette fois-ci, elle a encore admis les quatre candidats présentés.

Ces derniers diplômes portent à cent quatre-vingt-quatorze le nombre de licenciés ès-lettres sortis d'Angers.

La Faculté de Droit compte plus de trois cents licenciés et quarante docteurs.

Le 135^e de ligne

Hier matin, le 135^e de ligne, en tenue de campagne, a exécuté divers exercices par compagnie, par bataillon, sur la place Larocheffoucault-Liancourt.

C'était la dernière préparation aux manœuvres d'automne.

Ce matin, le régiment a quitté Angers à 6 heures, pour se rendre par étapes aux environs de Chinon.

Son centre d'opération sera Noyant-la-Plaine et les environs; il fera une première halte à Saugé-l'Hôpital. Il passera ensuite: le 7 à Doué-la-Fontaine; le 8 à Brézé; le 9 et le 10 à Chinon; le 11 à Lavallée et Villain; le 12 à l'Île-Bouchard; le 13, le 14 et le 15 à Sainte-Maure et Noyant (arrondissement de Chinon); le 16 à Richelieu; le 17 à Loudun; le 18 à Montreuil-Bellay; le 19 à Saugé-l'Hôpital, et rentrera de là à Angers.

Transport du 11^e corps d'armée par voie ferrée

Lundi soir, à 9 h. 35, est arrivé en gare d'Angers le premier train transportant les troupes du 11^e corps aux manœuvres de Beauce.

Ce premier train a été suivi, dans la nuit de mardi à mercredi, depuis 6 h. 23 du soir jusqu'à 6 heures du matin, de 11 trains militaires.

Tous ces trains ont passé à Saumur.

Le général Vosseur, commandant le 11^e corps, est passé avec son état-major dans un train spécial.

Les généraux de division et de brigade accompagnaient des régiments.

Les 10 trains transportant des troupes étaient occupés par les 62^e, 65^e, 11^e, 64^e, 118^e de ligne.

Le nombre des officiers et soldats variait, suivant les convois, de 850 à 1,200.

Le nombre des voitures contenant de 36 à 40 hommes n'a pas été supérieur à 44 par train.

Une très intéressante expérience a été faite à l'occasion de ce mouvement de troupes à la gare de la Possonnière: celle de la halte-repas qui est prévue à cette station en cas de mobilisation.

Des locaux ont été aménagés dans cette gare pour assurer la distribution aux troupes de passage d'un repas de viandes froides de conserves, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, et de café chaud additionné d'eau-de-vie de 6 heures du soir à 6 heures du matin.

La durée d'arrêt des trains a été au minimum de 50 minutes.

Le service des chemins de fer au ministère de la guerre attachait la plus grande importance au bon fonctionnement de ce service de subsistances qui est appelé à assurer la nourriture des troupes dans les meilleures conditions de confort et de rapidité, en cas de mobilisation. Le ministre avait donc envoyé M. le lieutenant-colonel Daru pour assister en gare de La Possonnière au passage de tous les convois. Il aura lieu d'être satisfait: tout s'est passé dans le plus grand ordre et avec la plus précise exactitude.

Les employés de la Compagnie d'Orléans,

inspecteurs, contrôleurs, chef de la gare de La Possonnière, les mécaniciens, chauffeurs et conducteurs ont remarquablement suivi leurs horaires, amenant les trains sur la voie de débarquement à la minute même où ils étaient prévus, sans un temps d'arrêt, ou accélération de vitesse.

Cette précision était telle que depuis 4 h. 45, heure du départ du premier train se dirigeant de la Possonnière sur Angers, jusqu'à la tombée de la nuit, lorsque le dernier wagon du convoi partant passait devant le quai, on pouvait regarder dans la direction de Nantes et régulièrement, à ce moment, apparaissait au loin le panache de fumée du train suivant.

Cette précision fait le plus grand honneur aux prévisions du service des chemins de fer et aux agents de la Compagnie d'Orléans.

Le 11^e corps aux manœuvres

Vendôme, 5 septembre.

La concentration du 11^e corps s'est effectuée dans l'ordre prescrit.

Les soldats sont très dispos. Ils sont arrivés ce matin à 10 heures.

La Compagnie du chemin de fer avait aménagé des haltes-repas, ce que les soldats ont très apprécié.

Dix-huit trains ont débarqué les troupes à Pont-de-Bray.

Les éléments de la 21^e division sont à Tron; ceux de la 22^e à Montoire.

Le général Vosseur, commandant le 11^e corps, est à Vendôme.

Les manœuvres vont commencer.

Le 13^e régiment de cuirassiers, où M. de Grandmaison fait en ce moment ses vingt-huit jours, est chargé d'escorter M. le Président de la République le jour de la grande revue de Châteaudun.

TOURS

Un meurtre épouvantable

Hier matin, M^{me} Guiltonneau, âgée de 53 ans, veuve depuis six mois, demeurant rue Victor-Hugo, à Tours, a été assassinée par sa domestique, à qui elle avait donné congé.

La coupable, Marie-Paule, âgée de 23 ans, née de parents inconnus, avait pris un tel ascendant sur sa maîtresse qu'elle en était arrivée presque à lui imposer ses volontés.

Ayant enfin été renvoyée, Marie-Paule revint à la maison sous prétexte d'avoir oublié certains objets. Au bout de quelques instants, une double détonation se fit entendre: on a trouvé M^{me} Guiltonneau tombée sur un massif du jardin, la tête fracassée de deux balles.

Elle n'a pas tardé à expirer.

Marie-Paule, qui s'était enfuie après le crime, a été arrêtée peu après aux Halles. Le revolver n'a pas été retrouvé.

Il est impossible de dépeindre l'émotion qui règne dans tout le quartier où M^{me} Guiltonneau jouissait de toutes les sympathies.

POITIERS

Un orage violent s'est abattu dimanche soir, à sept heures et demie, sur Poitiers, inondant la ville et les environs de pluie, de grêle, pendant que le tonnerre ne cessait d'éclater à toute minute et qu'un vent furieux menaçait d'enlever les toitures des maisons et de déraciner les arbres.

On signale, dans les campagnes environnantes, des dégâts de toutes sortes causés par la grêle. Les feuilles des arbres ont été hachées, les pommes, les poires, dont la récolte promettait d'être si belle, ont été arrachées des branches qui les portaient. Enfin des oiseaux en grand nombre ont été tués.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 2 septembre. — Marie-Louise-Augustine Remondeau, rue de Fenet; — André-Maurice Roger Gauthier, rue Saint-Jean, 45.]

Le 4. — Gaston-Joseph Coiffard, rue Pavée, 5.

Le 5. — Maria-Jeanne-Lucie Challau, impasse rue de Bordeaux.

DÉCÈS

Le 3 septembre. — Jean-Désiré Bouhiron, couvreur, 23 ans 1/2, célibataire, à l'Hôpital.

Le 5. — Catherine-Louise Tranchant, veuve de Louis Chollet, rentière, 69 ans, à l'Hospice; — Léonie-Marie Queffellou, sans profession, 23 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Alexandre Lardé, matelassier, 22 ans, célibataire, Grande-Rue, 1.

FAITS DIVERS

LES MANGEURS DE SUCRE

Faut-il oui ou non manger beaucoup de sucre pour se bien porter? En dehors de quelques cas spéciaux de maladie, lesquels sont caractérisés, le docteur Mono, physiologiste distingué, se prononce pour l'affirmative.

Le sucre, dit-il, est un aliment incomparable d'entretien et de réparation des forces musculaires: il convient d'en manger, comme les Cosaques de la légende mangeaient des bouts de chandelle, et l'on s'en trouvera bien.

Voici, pour la satisfaction des fabricants de sucre toujours en proie à une crise industrielle douloureuse quand on veut bien écouter leurs doléances, le résultat des expériences faites par le docteur Mono:

Le sucre est un aliment pour les muscles. 200 grammes de sucre ajoutés à une nourriture légère mais insuffisante permettent au patient d'accomplir entre 6 et 30 0/0 en plus de son travail ordinaire.

Pour les gens raisonnablement nourris, la consommation de 250 grammes de sucre en huit heures accroît le rendement du travail musculaire de 22 à 36 0/0.

Enfin, le docteur donne une recette que nous communiquons volontiers aux innombrables intéressés. Il arrive fréquemment, dit-il, que vers cinq heures et demie du soir, entre le souper et la perspective du dîner, on se sent légèrement fatigué et affaibli: ce sont les muscles qui font la sieste. Pour les ranimer, ayez, à trois heures cinquante de l'après-midi, cinquante grammes de sucre. Les muscles sont réveillés, l'énergie se ranime, et vous voilà frais et dispos.

Peut-être ne serait-il pas infiniment moins avantageux de pratiquer cette petite cure à quatre heures au lieu de trois heures cinquante; mais il convient de respecter l'horaire du docteur Mono. Son traitement a sur beaucoup d'autres l'avantage de ne pas coûter cher et d'être facile à observer.

LA NOUVELLE REVUE

BUREAUX: 18, boulevard Montmartre, 18, PARIS.

Sommaire du Numéro du 1^{er} septembre 1894

M. Paul Hamelle: *Une Fronde anglaise*. — M. Hugues Le Roux: *Notes sur la Norvège* (3^e partie). — M. G.-Eugène Simon: *Le Familial* (1^{er} article). — M. Hector de La Ferrière: *Une Duchesse d'Uzès du XVI^e siècle*. — M. Jean Hess: *L'Âme nègre* (2^e partie). — M. Emile Deschamps: *La Fête de Vénus à Chypre*. — M^{me} Paola Lombroso: *Quelques idées cosmologiques des enfants et des sauvages*. — M. Marcel Raymond: *La Formation du génie de Rubens*. — M. Stanislas Meunier: *Le Trimestre scientifique*. — M^{me} M. de Grival: *La Bonté russe*. — M. Dauphin Meunier: *Élégies*. — M. S. P.: *Le Baron de Meyronnet Saint-Marc*. — Mme Juliette Adam: *Lettres sur la politique extérieure*. — M. de Marcère: *Chronique politique*. — M. E. Rodocanachi: *Livres nouveaux*. — *Revue économique et financière*. — *Carnet mondain*. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS. — Paris: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 26 fr.; Un an, 50 fr. — Départements: Trois mois, 15 fr.; Six mois, 29 fr.; Un an, 56 fr. — Étranger (Union postale, 1^{re} zone): Trois mois, 17 fr.; Six mois, 32 fr.; Un an, 62 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Eau-de-vie blanche pour fruits (préparation spéciale.)

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0.35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
 Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0.40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à Domicile.

Marmande, 43 degrés. 1.50 le litre (verre compr.)
 Montpellier, 45 — — — — — 1.75 — — —
 Armagnac, 50 — — — — — 2.00 — — —

A VENDRE

A L'AMIABLE
 Une jolie petite Maison de campagne
 Avec jardin et caves

Située à Beaulieu, commune de Dampierre, sur la route de Fontevault et à 2 kilomètres de Saumur.

Pour plus de détails, voir les affiches; et, pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Carriole anglaise
 S'adresser 85, rue d'Orléans, chez M. E. THIFFOINE.

A VENDRE

Un CHIEN courant excellent
 Quatre ans.

S'adresser au garde de M. le baron Le Pelletier, château de Salvart.

A LOUER OU A VENDRE

MAISON
 ET VASTE JARDIN

La maison, avec grandes servitudes, pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, demander les clefs à M. BIZERAY, au Jagueneau.

A LOUER

Maison confortable
 Eau et Gaz

S'adresser rue Dailly, 15.

M. et M^{me} Venturini

DENTISTES
 Rue du Portail-Louis, 52, Saumur

Ont l'honneur de prévenir la classe ouvrière qu'à partir du 20 août prochain, tous les lundis, de 9 h. à 11 h. du matin : extractions sans douleur, entièrement gratuites pour les pauvres. Consultations gratuites tous les jours. Atelier de prothèse.

M. Venturini a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir directement d'Amérique une nouvelle machine Pesster lui permettant de livrer une pièce dentaire en 12 heures. Solidité garantie. Les dentiers défectueux sont transformés. Réparations de toutes sortes de dentiers, n'importe quel système, à des prix modérés défiant toute concurrence.

PENSION DE JEUNES FILLES

Cours du Collège
 Leçons particulières

M^{lle} BONIFAS
 8, Rue du Petit-Mail, SAUMUR

LA FRANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

Assurances contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz et des appareils à vapeur.

Assurances sur la vie, assurances en cas de décès, assurances mixtes, assurances à terme fixe, rentes viagères.

Agent général à Saumur : M. L. VALLET, 13, rue de Nantilly.

VIN du D^r YVON

Tonique et Reconstituant

A la Coca du Pérou, à la Kola d'Afrique, au Biphosphate de chaux, préparé au vin d'Espagne.

Prix de la bouteille : 3 fr.

PHARMACIE NORMANDINE

G. DESCHAMPS
 Rue Saint-Jean, SAUMUR.

Petites Vaches Bretonnes

CHEVAUX
 De luxe et de camion

Excellents Fromages St-Fiacre - 48 M. dailles

S'adresser au bureau du journal.

BONNE OCCASION A SAISIR

A CÉDER
 Après affaires faites

HOTEL et CAFÉ de la NOUVELLE-GARE.
 S'adresser à M. DARNAULT.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Conserves pour la Chasse, en Boîtes à ouverture facile

Galantines de volailles.	90 et 1 50	Crème foie gras truffée,	75, 1 10, 2 25
Confit d'oie, de dinde ou de canard.		Pâtés foie gras truffés,	95, 1 90 à 4 50
Poulet à la gelée.	1 90 à 4 90	Mauviettes au foie gras,	2 25 et 3 25
Tripes mode de Caen.	75, 1 20 et 2 25	Andouillettes truffées,	1 20
Tête de veau.	95, 1 50 et 2 90	Saucisses Rossini,	1 20
Conserves à réchaud (toutes les sortes)		SALMIS : Sarcelles, Alouettes, Mauviettes, etc.	

Fromages en boîtes : Pont-Lévêque, Camembert et Fin de siècle

Flacons de poches : Rhum, Cognac, Kirsch, Liqueurs.

MAISON CRÉMIEUX

27, Rue d'Orléans, 27, SAUMUR

Vêtements complets sur mesure

Tissus dernière Nouveauté

à 35 FRANCS

Livraison rapide. — Coupe réputée sans rivale.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr. matin	Omn. matin	S. dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
	matin	soir							
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55	8 30	11 25
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41	10 12	1 33
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54	11 22	2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32	1 07	4 53
Château-la-Vallière	8 34	10 48	12 45	2 37	7 10	1 30	5 26	5 56	5 56
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40	1 50	5 56	6 06	6 06
Linzières-Bouton	11 29	1 11	3 19	7 49				6 16	6 16
Vernantes	9 55	11 41	3 32	8				6 26	6 26
Blou	10 12	11 52	3 43	8 10				6 33	6 33
Vivv	10 27	12	3 50	8 17				6 44	6 44
SAUMUR(Orl.)arr.	10 46	12 13	4 04	8 29	3 05	1 49	2 22	6 54	6 54
(départ)	12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55	2 32	7 01	7 01
Nantilly (arrivée)	Mixte	12 26	4 26	8 41				7 12	7 12
SAUMUR(Orl.)arr.	12 37	4 39	8 52					7 23	7 23
(départ)	8 31	12 20	4 15	8 32				7 3	7 3
Nantilly (départ)	8 38	12 27	4 27	8 43				7 9	7 9
Chacé-Varrains	8 47	12 33	4 33	8 49				7 16	7 16
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42	4 40	8 58				7 27	7 27
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	3 05	7 40	7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 52	10 14	3 58	2 50	3 24	8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	11 41	11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	2 23	2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49		4 56	4 56

a. Ce train n'a lieu que jusqu'au 2 octobre.

NOTA. — Tous les lundis un train part de Saumur Etat à 6 h. 5 du matin pour Doué-la-Fontaine.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Semi. dir. soir	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
	matin	soir							
Bordeaux			5 40		7 05		3 35		
Saintes			9 2		9 47		7 15		
Niort		5 15	10 42		11 25	2 36	9 6		
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Montreuil (départ)	7 01	9 40	1 1	2 23		5 46	10 35	11 53	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59	2 37		6 1				9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11	2 44		6 9				9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16	2 49		6 14				9 41
SAUMUR(Orl.)arr.	7 40	10 23	3 01		6 26				9 53
(départ)	7 20	10 50	2 40		6 5				soir
Nantilly (départ)	7 30	11	2 50		6 16				soir
SAUMUR(Orl.)arr.	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
(départ)	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
Vivv	7 56	11 33	3 18		6 43				
Blou	8 4	11 41	3 26		6 52				
Vernantes	8 15	11 52	3 40		7 6				
Linzières-Bouton	8 26	12 03	3 51		7 20				
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 31	11 44		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Courtalain (départ)	12 1	1 34	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25	5 18	7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Nantes (départ)			8 25	8 40	12 7	3 5			8 50	11 40		
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 34	3 41		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31						
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23				
(départ)	7 45	11 16	1 4	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28				
Varennes	7 53	11 26	1 10	4 41		7 15						
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47				
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13				
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 04	4 06				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct		Expr.		Omn.		Expr.		Mixte		Expr.	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 25	12 45	11 18						
Tours (départ)	5 45	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 52						
Langeais	6 23	9 30	2 05	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31						
Port-Boulet	6 54	10 7	2 28	6 18	8 5	12 22	3 51							
Varennes	7 5	10 19		6 29	8 16	12 39								
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 45	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6						
(départ)	7 23	10 42	2 51	6 49	8 32	1 16	1 32	4 10						
Saint-Martin	7 34			7 1	8 43		1 49							
Saint-Clément	7 40			7 7	8 49		1 58							
Les Rosiers	7 48			7 14	8 56		2 7	4 25						
La Ménitrie	7 59	11 12	3 13	7 24	9 4	1 36	2 22	4 32						
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 39	8 6	9 45	1 58	3 23	4 57						
Nantes (arrivée)	11 14	5 52	12 14	3 50	6 15	6 46								